

Un nouveau CSE chez Prodigious : engagez-vous !

Quel bilan avant les élections de 2026 ?

Le mandat du Comité social et économique (CSE) de Prodigious touche à sa fin : les élections professionnelles sont prévues en mars 2026. L'occasion de faire le point sur le bilan de l'équipe en place depuis 2022, dont la communication aura surtout brillé par son absence :

- trois déménagements chaotiques, menés sans information ni défense collective claire des salarié-es. Le CSE n'a pas usé de ses prérogatives pour s'y opposer ou obtenir des contreparties ;
- un Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) discutable et des délocalisations, alors que l'obligation d'information/consultation donnait des moyens au CSE pour anticiper et émettre des recommandations. Les procès-verbaux des réunions concernées font apparaître une absence de recours à des experts et des avis peu argumentés.

Autre point faible de l'équipe en place, la proportion exagérée de cadres supérieur-es dans sa composition. Ainsi, un certain nombre d'élu-es ont confondu mandat de représentation du personnel et alignement sur la direction. Ils ont « accompagné » des décisions présentées comme inéluctables au lieu d'en analyser les conséquences potentielles, de demander des corrections et de défendre les intérêts des salarié-es. Enfin, constatons que la négociation syndicale n'a pas été efficace. Les représentant-es du syndicat majoritaire, en situation de monopole, ont négocié toujours à huis clos et le plus souvent au rabais. Cela est notamment dû, à notre avis, au cumul par un seul individu de nombreuses fonctions (délégué syndical, secrétaire du CSE, directeur de production, membre du Codir), situation qui a empêché chacun de jouer son rôle. Malheureusement, ce conflit d'intérêts s'est fait au détriment des salarié-es.

Comment être plus efficace et plus utile ?

Inquiétude, déception, dépit, colère : nous devons transformer ces sentiments légitimes en une force positive pour les quatre années à venir à Prodigious.

Pour Info'Com-CGT, il appartient à chacun-e d'entre nous de faire en sorte d'avoir un CSE représentatif de notre population, d'éviter qu'un cercle de cadres supérieur-es constitue l'essentiel de la représentation du personnel et de préparer des négociations centrées sur les intérêts des salarié-es.

Info'Com-CGT propose à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent faire bouger les lignes de se porter candidat-e aux élections professionnelles. Pour Info'Com-CGT, s'informer, se questionner et voter sont trois gestes essentiels pour que la représentation du personnel reste au service des salarié-es.

Notre accompagnement :

- une formation solide sur le CSE et sur la négociation ;
- un syndicat disponible et réactif, avec une équipe de salarié-es syndiqué-es expérimenté-es à vos côtés à tout moment ;
- des échanges confidentiels et enrichissants avec des élu-es d'autres entreprises ;
- notre expérience et l'aide de notre conseil juridique en droit social ;
- l'autonomie dans vos choix ;
- une participation active à la diffusion des droits des salarié-es.

Quelle protection pour les candidat-es aux élections ?

Votre candidature est confidentielle jusqu'au dépôt officiel des listes. Après ce dépôt, même si vous n'êtes pas élu-e, vous bénéficiez d'une protection administrative de six mois. Une fois élu-e, aucune sanction, aucune pression, aucun licenciement ne peut résulter de votre engagement. L'engagement syndical est un droit fondamental garanti par le Code du travail.

Contactez votre représentante syndicale à Prodigious :

☎ 06 17 36 69 00 ✉ cecile@infocomcgt.fr

